

Formulaire de commande du groupeur GPPH version 2024 (groupeur groupes de prestations planification hospitalière) Licence individuelle pour hôpital pour l'année de données 2024

Vos coordonnées:

Canton/institution:
Désignation plus précise:
Personne de contact:
Adresse:
NPA/lieu:
Téléphone:
Courriel :

Votre commande d'une licence individuelle pour hôpital:

(cocher ce qui convient)

Le prix de la licence individuelle pour hôpital est calculé sur la base du nombre de cas stationnaires du site hospitalier concerné (TVA incluse).

- Hôpital avec moins de 5'000 cas (droit de licence = 1'000 CHF)
- Hôpital avec de 5'000 à 10'000 cas (droit de licence = 1'500 CHF)
- Hôpital avec plus de 10'000 cas (droit de licence = 2'000 CHF)

Si votre autorité cantonale a acquis une licence globale pour tous les hôpitaux du canton, la licence peut également être acquise directement auprès de l'autorité cantonale.

La transmission du groupeur GPPH à des sociétés de conseil privées n'est pas autorisée sauf si celles-ci utilisent le groupeur exclusivement sur mandat de l'hôpital preneur de licence.

En signant le présent formulaire, vous vous déclarez d'accord avec le contrat de licence du logiciel GPPH.

Lieu, date

Signature

Veillez transmettre le formulaire et le contrat de licence signés à
H+ Les Hôpitaux de Suisse, Lorrainestrasse 4A, 3013 Berne, claudia.bigler@hplus.ch